

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2016

CONVOCATION DU 19 MAI 2016

L'an deux mil seize, le vingt-six mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La HAYE-PESNEL, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur NAVARRET Alain, Maire.

Etaient présents : Mr NAVARRET Alain, Maire ; Mr TROCHON, Mme THOMAS-BALART, Mme GUESNON, Adjointes ; Mme LEMATTE, Mme LOISEL-LE PALLEC, Mr ANNE, Mr BEZIERS, Mme ROGER, Mr MARQUES de FIGUEIREDO, Mme LEMESLE, Mr EVE, Mme DRUGEON, Mr DOUASBIN.

Absent : Mr THEAULT

Secrétaire : Mme DRUGEON

Organisation accueil ados pour l'été :

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, il a été décidé qu'un animateur contractuel serait embauché du 13 juin au 19 août pour 35 heures par semaine, soit au total 10 semaines.

Monsieur le Maire propose de modifier les dates, soit du 6 juin au 12 août, pour 10 semaines, afin d'éviter un déménagement pour les 4 jours restants, en raison de la fête des fleurs du 14 août.

Avec 8 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions, il est décidé que l'embauche de l'animateur se fera du 6 juin au 12 août.

Nom de l'école publique :

Il est procédé à un vote pour désigner le nouveau nom de l'école publique parmi 3 personnalités féminines :

Camille Claudel	2
Lucie Aubrac	3
Catherine Dior	6
Abstentions	3

L'école portera donc le nom de Catherine Dior, sœur du couturier Christian Dior.

L'inauguration des 4 classes aura lieu le vendredi 24 juin à 18 heures en présence de personnalités.

Participation de la commune du Grippon aux frais de cantine scolaire : DEL 16-0503

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de la commune du Grippon qui a décidé de participer aux frais de repas de la cantine scolaire à raison de 0.80 € par enfant domicilié dans leur commune.

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision et décide de facturer aux familles de la commune du Grippon, le ticket repas au tarif réduit, une participation de 0.80 € sera demandée à la commune du Grippon

Compte-rendu de la commission communication :

Madame Guesnon présente aux élus la liste des thèmes qui seront abordés dans le prochain bulletin municipal. Vu le nombre d'articles, le Conseil Municipal donne son accord pour passer à 12 pages au lieu de 8, soit pour un coût total de 1 485.00 € HT.

La livraison est prévue fin juin pour une diffusion début juillet.

Compte-rendu de la commission logement :

Une attribution d'un logement type F4 situé rue Jean Bouin est proposée par la commission logement. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Fonds de solidarité pour le logement (FSL) : DEL 16-0501

Le Conseil Municipal donne son accord pour participer financièrement pour l'année 2016 au FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement).

Le montant est calculé comme suit :

$$0.60 \text{ € X } 1363 \text{ habitants} = 817.80 \text{ €}$$

Fonds d'aide aux jeunes 2016 (FAJ) : DEL 16-0502

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement de son adhésion au fonds d'aide aux jeunes (FAJ).

La participation financière est calculée comme suit :

$$0.23 \text{ X } 1363 \text{ habitants} = 313.49 \text{ €}$$

Décision modificative :

DI 2111	- 1 300.00 €
DI 2112	650.00 €
DI 21318	650.00 €
DF 61521	-18 000.00 €
DF 621	18 000.00 €
DF 615228	-26 300.00 €
DF 023	26 300.00 €
DI 2313-128	1 300.00 €
DI 2313-138	25 000.00 €
DR 021	26 300.00 €

Aménagement du Champ de Foire :

Monsieur le Maire présente aux élus les plans concernant l'aménagement de la Place du Champ de Foire.

Les toilettes publiques seront supprimées. Un plan de circulation des véhicules légers et des bus est proposé afin de sécuriser au maximum les liaisons des enfants.

Le stationnement des voitures se fera en épi, des arrêts minutes seront prévus et les arrêts bus permettront la descente des enfants en toute sécurité.

Il est suggéré que la circulation de tous les véhicules se fasse en sens unique du bas vers le haut.

Un abri bus pourrait également être prévu près de l'entrée de l'école sur le côté de l'atelier municipal.

Réunion publique :

Il est décidé d'organiser une réunion publique le jeudi 23 juin à 20h30, l'ordre du jour sera le suivant :

- Zéro phyto
- Présentation du programme de travaux eau et assainissement
- Projet d'aménagement et sécurisation de la Place du Champ de Foire
- Travaux au Square des Vikings

Questions diverses :

- Une consultation sera lancée pour retenir le cabinet qui assurera la maîtrise d'œuvre pour le futur lotissement communal.
- Une prise électrique sera à disposition du Comité des Fêtes le 14 août pour l'éclairage des chars en soirée.
- Une observation est faite sur la tonte des pelouses qui n'est pas assurée régulièrement.

Pour extrait conforme.